



■ **Nom de l'opération : « Fondation Télémaque »**

■ **Porteurs de l'opération :** PPR

■ **Autres entreprises impliquées :**

AXA, ACCOR, SCHNEIDER, REXEL, TOTAL, AIR France, SNCF, ADECCO

■ **Public visé**

Collégiens et lycéens, motivés, à fort potentiel, talentueux et issus de milieux défavorisés.

■ **Descriptif de l'action**

Remise en œuvre de l'ascenseur social par l'attribution de bourse au mérite du collève au baccalauréat pour des élèves à fort potentiel, motivés, talentueux et issus de milieux modestes. Ces élèves sont également accompagnés par un référent scolaire au sein de leur établissement et par un tuteur d'entreprise, salarié bénévole d'une de nos entreprises partenaires. Le rôle du tuteur d'entreprise est d'élargir l'horizon de l'élève, de l'ouvrir au monde extérieur, de l'aider dans son projet personnel et/ou professionnel : c'est un passeur social.

■ **Année de mise en œuvre de la première opération**

2002 – 2004 : PPR et SolidarCité

2005 : création de la Fondation Télémaque

■ **Résultats attendus**

- Objectif de 100 élèves boursiers fin 2006
- Objectif de 200 élèves boursiers fin 2007
- Objectif de 300 élèves boursiers fin 2008

■ **Outils méthodologiques existants**

Comité de pilotage de l'évaluation

■ **Nombre d'élèves concernés**

100 élèves fin décembre 2006

■ **Nombre d'enseignants concernés**

En fonction de la mobilisation de chaque établissement

■ **Nombre et établissements concernés**

Aujourd'hui une vingtaine d'établissements

40 à 50 établissements fin 2007

- Collège Alfred Sisley à Moret-sur-Loing (77)
- ERPD de Saint-Mammès (77)
- Collège Jean-Marie Guyot à Meudon (92)
- Collège Moreau à Montlhéry (91)
- Collège Thomas Mann à Paris (75)
- Collège Edouard Vaillant à Gennevilliers (92)
- Fondation d'Auteuil, Maison du Sacré Cœur à Thiais (94)
- Fondation d'Auteuil, Foyer Maximilien Kolbe à Boulogne Billancourt (92)
- Ecole de Danse de l'Opéra National de Paris à Nanterre (92)
- Collège André Canivez à Douai (59)
- Collège du Fenouillet à La Crau (83)
- Collège L'eau Vive à Breil sur Roya (06)

- Collège Louis Jouvét à Gamaches (80)
- Collège Joseph Chaumié à Agen (47)
- Collège Lucien Colon à Lapalisse (03)
- Lycée Henri IV à Paris (75)
- Lycée Louis Thuillier à Amiens (80)
- Collège Henri Longchambon à Lyon (69)
- Collège Victor Grignard à Lyon (69)
- Collège Saint-Exupéry à Villiers Le Bel (95)

■ **Académies ou départements concernés** : Académie de Paris-Créteil Versailles, de Lille, d'Amiens, de Lyon, de Clermont Ferrand, de Bordeaux, de Nice.

■ **Académies ou départements sur lesquels l'opération peut être étendue**  
L'opération peut être étendue sur tout le territoire mais nous souhaitons renforcer les partenariats sur les académies de Paris-Créteil-Versailles, Lille, Lyon pour l'année à venir.

■ **Conditions de mise en œuvre et de succès identifiées**

- Se développer dans des régions où il y a des tuteurs potentiels, donc des régions où sont présentes les entreprises partenaires de la Fondation
- Améliorer les bases d'un réel double tutorat
- Mobiliser d'autres entreprises (notamment des PME)
- Mettre en œuvre des indicateurs d'évaluation pertinents

■ **Délais de mise en œuvre d'une opération**

Process long et progressif demandant une forte adhésion des acteurs :

- repérer / téléphoner / obtenir des RDV dans les établissements
- 1ère rencontre avec l'établissement, explication de la démarche Télémaque
- RDV de sélection des élèves dans l'établissement
- Chercher des tuteurs pour les élèves sélectionnés
- 1ère rencontre entre le tuteur d'entreprise, le référent scolaire et l'élève
- Suivi de la relation entre le tuteur d'entreprise et l'élève
- Suivi auprès des établissements partenaires
- Suivi auprès des entreprises partenaires

■ **Contact pour plus d'informations**

Contact Télémaque : 01 45 64 65 63